



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
ADMINISTRATEUR SUPERIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA



Ouverture des Assises

Vendredi 27 octobre 2017 – Fale de la République

L'économie de Wallis-et-Futuna :

Quelques points de repères





Eléments structurels



Sur le plan géographique et démographique

- une population de 12 000 habitants sur un territoire de 142 km²,
- > une **densité de population** (85 ha/km²) située entre la métropole (119 ha/km²) et la Nouvelle-Calédonie à plus faible densité (13 ha/km²).

Une configuration favorable pour les infrastructures mais qui incite à une vigilance pour la préservation du cadre de vie.

- une Zone Exclusive Economique significative de 371 milliers de km²

Un potentiel pour l'économie bleue (activités maritimes, pêche, ...)

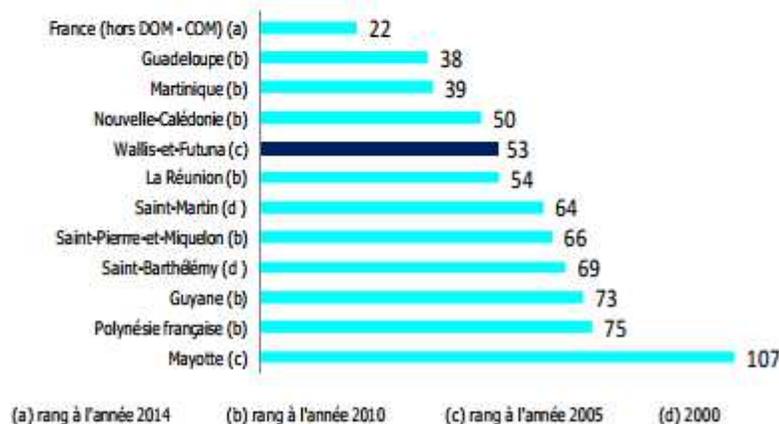
- un territoire proche du nouvel épicode de l'économie mondiale: la zone Asie-Pacifique (Chine, Japon, Australie, NZ, ...)



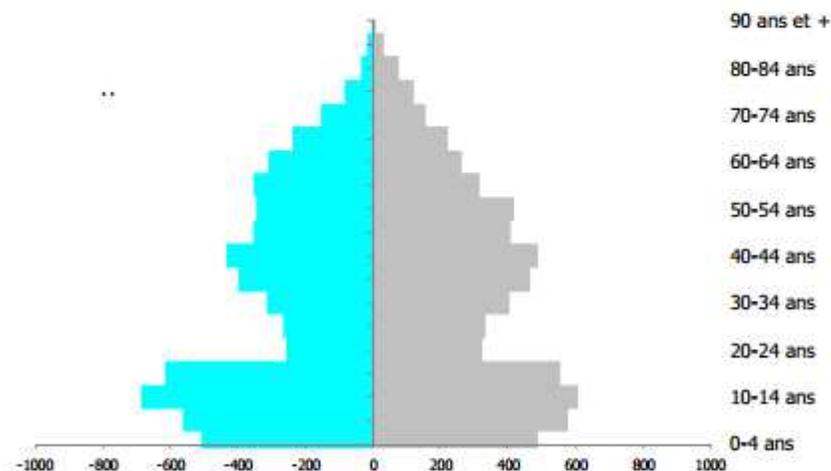


- Un indice de développement humain dans la moyenne des Outre-mer (éducation, santé).
- Le flux d'émigration des jeunes de 20-35 ans entraine un rétrécissement de la pyramide des âges.

**Classement à l'IDH de la France (hors DOM-COM) et des DOM-COM
(rang mondial ; 2000, 2005, 2010 et 2014)**



Source : AFD



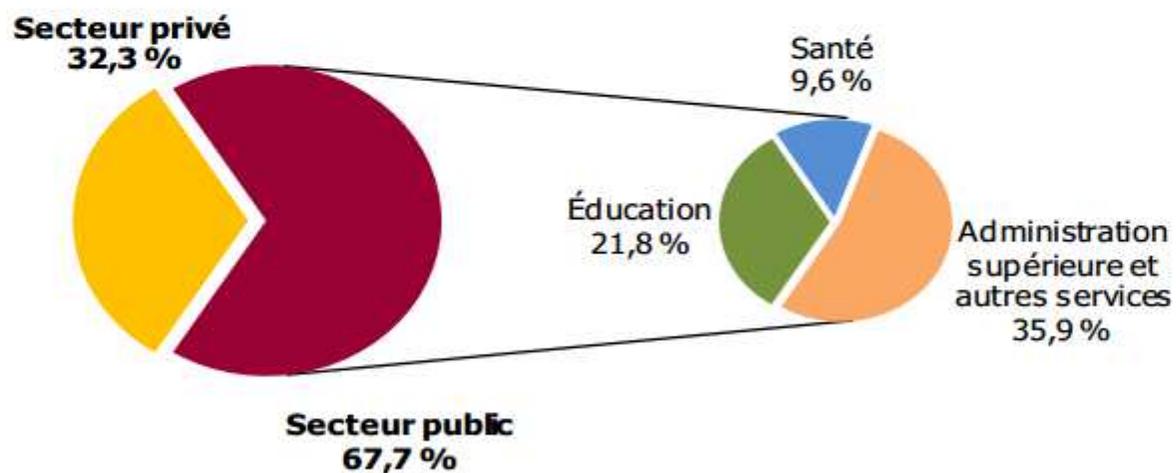
Source : STSEE



Sur le plan économique

- Le secteur public, moteur principal de l'économie

Poids du secteur public dans l'emploi à mi-2016

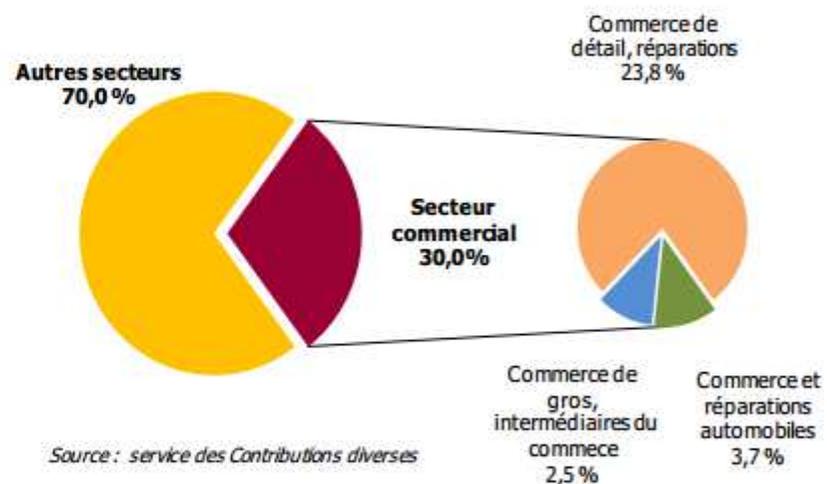


Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat



- Un secteur du commerce significatif dans le secteur privé

Répartition des entreprises du secteur du commerce



Besoin de diversification raisonnée de l'économie : tourisme de séjour, filières agro-alimentaires, économie numérique



La situation économique début 2017

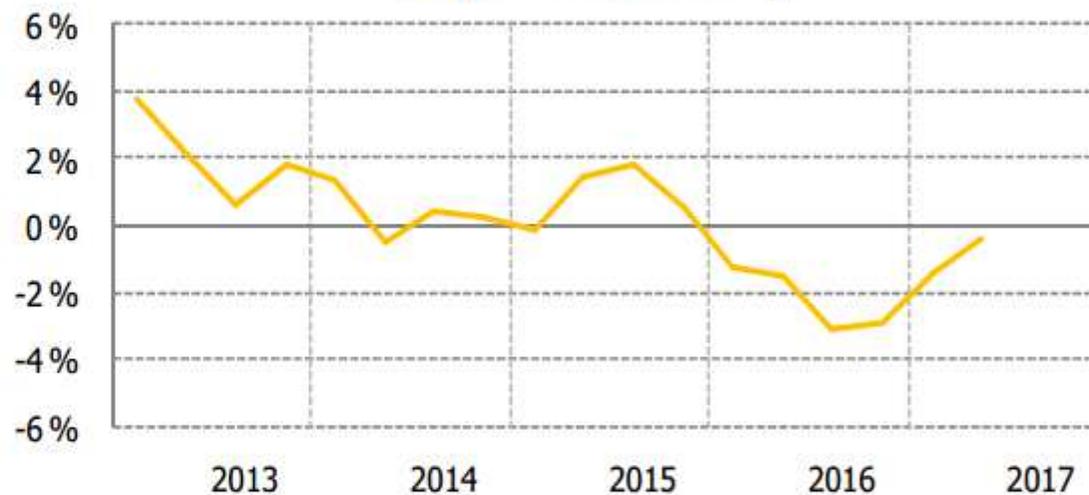


→ A retenir sur le premier semestre:

- Maintien de la consommation des ménages
- Reprise de l'investissement des entreprises
- Croissance des crédits aux Ménages (consommation) et aux Entreprises

Un contexte encore favorable sur les prix

Évolution de l'indice des prix à la consommation
(en glissement annuel)



En glissement annuel

2016 06 : -1,5%

2016 09 : -3,1%

2016 12 : -2,9%

2017 03 : -1,4%

2017 06 : -0,4%

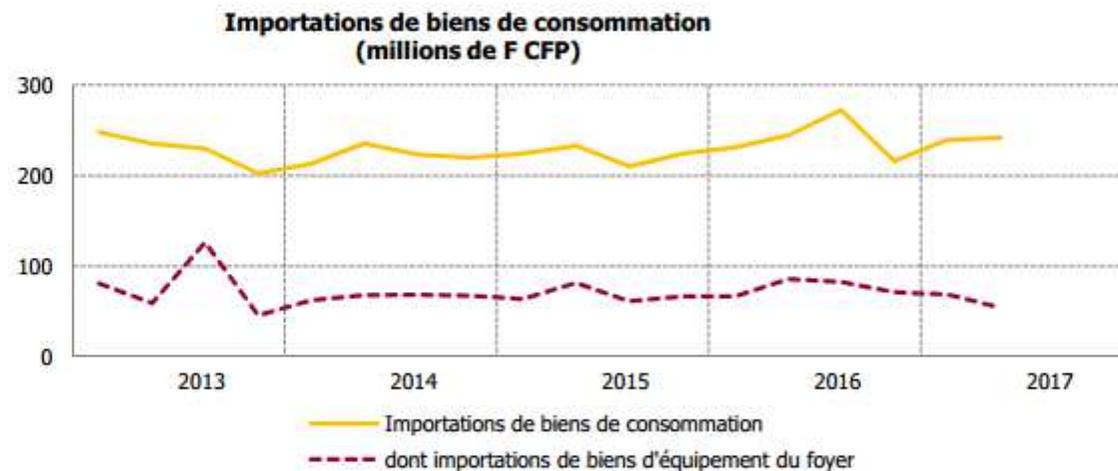
Source : STSEE, données trimestrielles

Sources : STSEE, FBS



Un léger rebond des agrégats économiques

Une stabilisation de la consommation des ménages



Source : Service des Douanes, désaisonnalisée par l'IEOM

Un rebond de l'investissement des entreprises

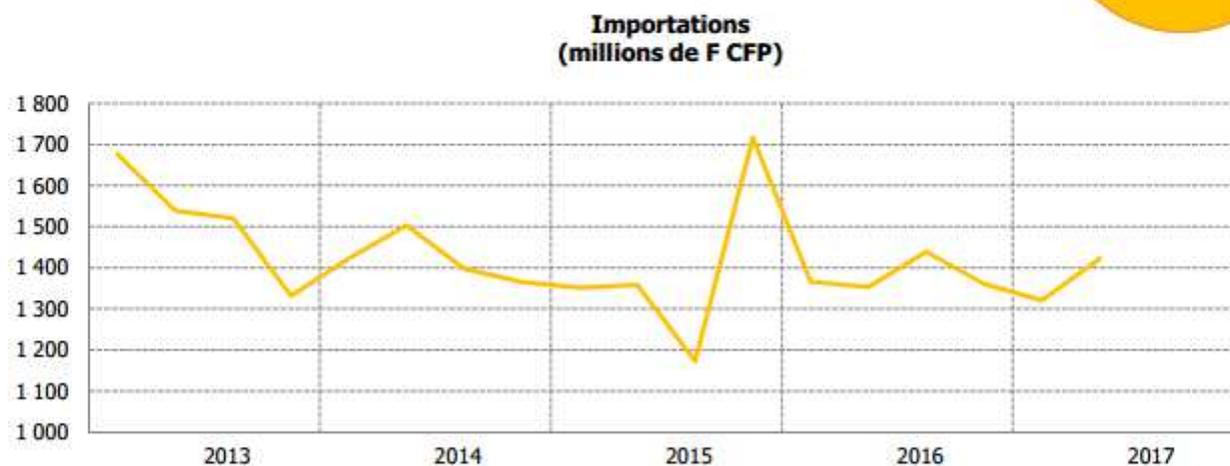
Croissance de la demande

→ Orientation favorable des importations

■ Importations totales :

- 2,9 milliards de F CFP au 1S 2017
- 2,7 milliards de F CFP au 1 S 2016

+7,6%



Source : Service des Douanes, désaisonnalisée par l'IEOM

Soutenue par le financement des ménages

Encours bancaire des crédits à la consommation



Source : IEOM



Encours bancaire des crédits aux entreprises



Source : IEOM



Merci de votre attention

Pour plus de détails, toutes nos publications sont téléchargeables sur :

www.ieom.fr



Vidéos de présentation des Assises



- Présentation des Assises ;
- Intervention de Madame la Ministre des Outre-Mer

Sommaire



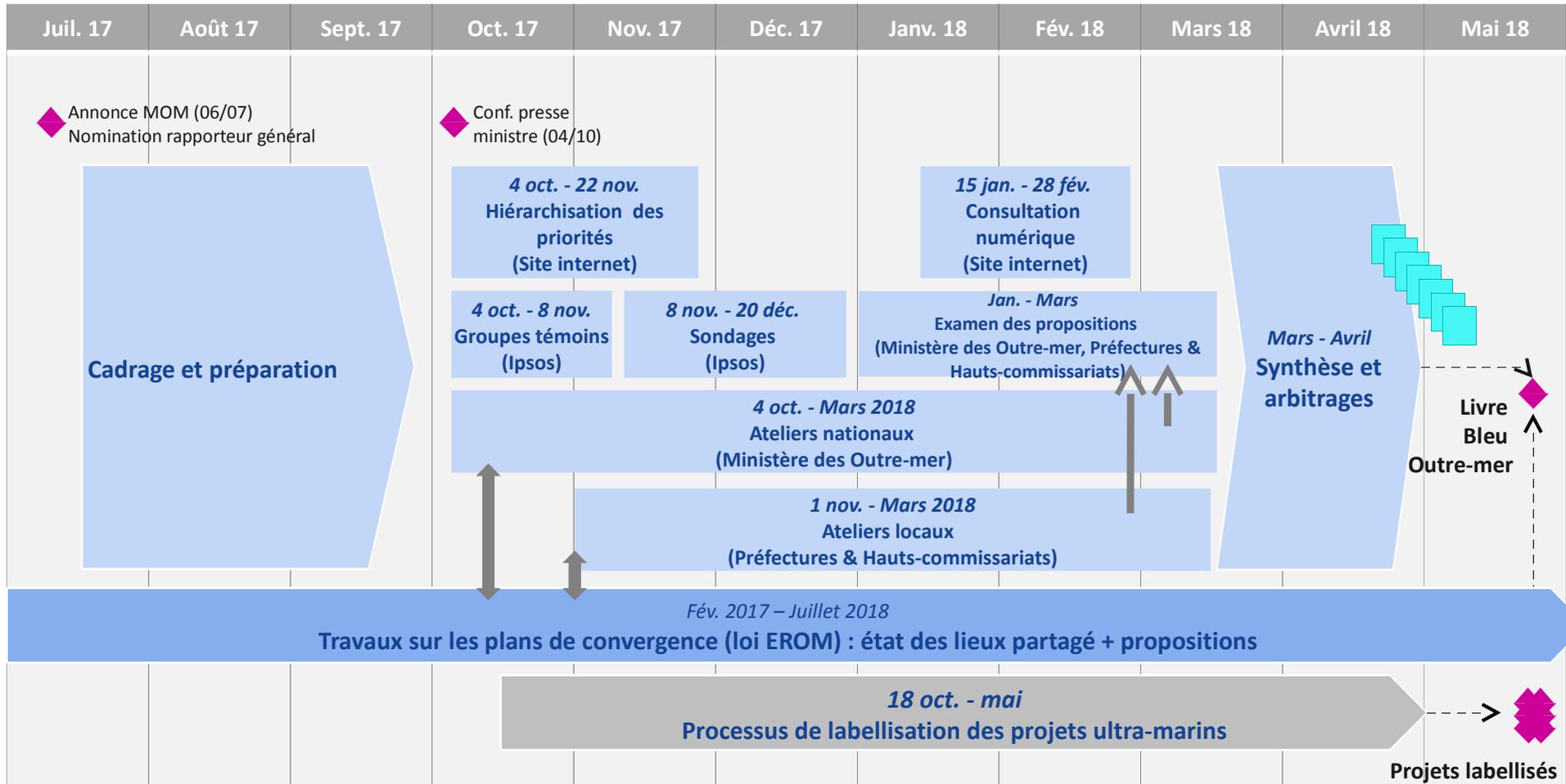
1. Présentation des Assises

2. Les ateliers locaux

3. La consultation numérique

4. Les Assises : une adresse – un site national – un site local

Les Assises : une démarche séquentielle de consultation



→ National

Livre Bleu Outre-mer

Le livre bleu Outre-mer est la synthèse des différents travaux menés dans le cadre des Assises. Il présente les plans d'actions, les actions de suivi appropriées et l'ensemble des projets qui seront mis en place. Il comprendra également l'ensemble des feuilles de route territoriales.

Label Outre-mer 2018

Le label Outre-mer 2018 valorisera les projets les plus innovants portés des acteurs économiques ultra-marins dans les domaines couverts par le champ des Assises. Le processus de labellisation se déroulera d'octobre 2017 à avril 2018. Les lauréats seront annoncés en mai 2018.

→ Territorial

Synthèse territoriale

La synthèse territoriale constitue le « produit de sortie » de chaque territoire ultramarin. Il consiste en :

- Une partie 1 composée d'un diagnostic du territoire ;
- Une partie 2 listant les projets du territoire, leur suivi et leur planification sur la durée de l'actuelle mandature (4 ans). *Cf. annexe.*

La synthèse territoriale doit être cohérente avec les plans de convergence prévus par la loi EROM (visée: de 6 à 20 ans).

Panel de personnalités

Équipe de personnalités qualifiées issues de la société civile qui assisteront la ministre et le rapporteur général tout au long des Assises.

Rapporteur national

Le rapporteur national est l'un des experts appuyant le rapporteur général sur un secteur spécifique (Economie, Finances, affaires sociales, environnement...).

Référent territorial en administration centrale

Le référent territorial en administration centrale est le point d'entrée entre un territoire et le comité opérationnel. Chaque territoire ultra-marin concerné par les Assises dispose d'un référent territorial.

Comité opérationnel

Équipe de travail constituée du rapporteur général, du chargé de mission auprès du Directeur Général de l'Outre-mer, de deux coordonnateurs issus de la DGOM, des rapporteurs nationaux, des référents territoriaux et du responsable de la communication.

Comité local d'orientation

Groupe constitué auprès du préfet/haut-commissaire et du chef de projet de l'équipe projet locale. Ce comité est consulté régulièrement afin de proposer des thèmes prioritaires ou des projets à ajouter aux feuilles de routes territoriales.

Equipe projet locale

Équipe constituée auprès du chef de projet local et affectée au déroulement des Assises des Outre-mer. Cette équipe est composée des responsables des ateliers locaux et des chefs des services déconcentrés de l'Etat.

Chef de projet

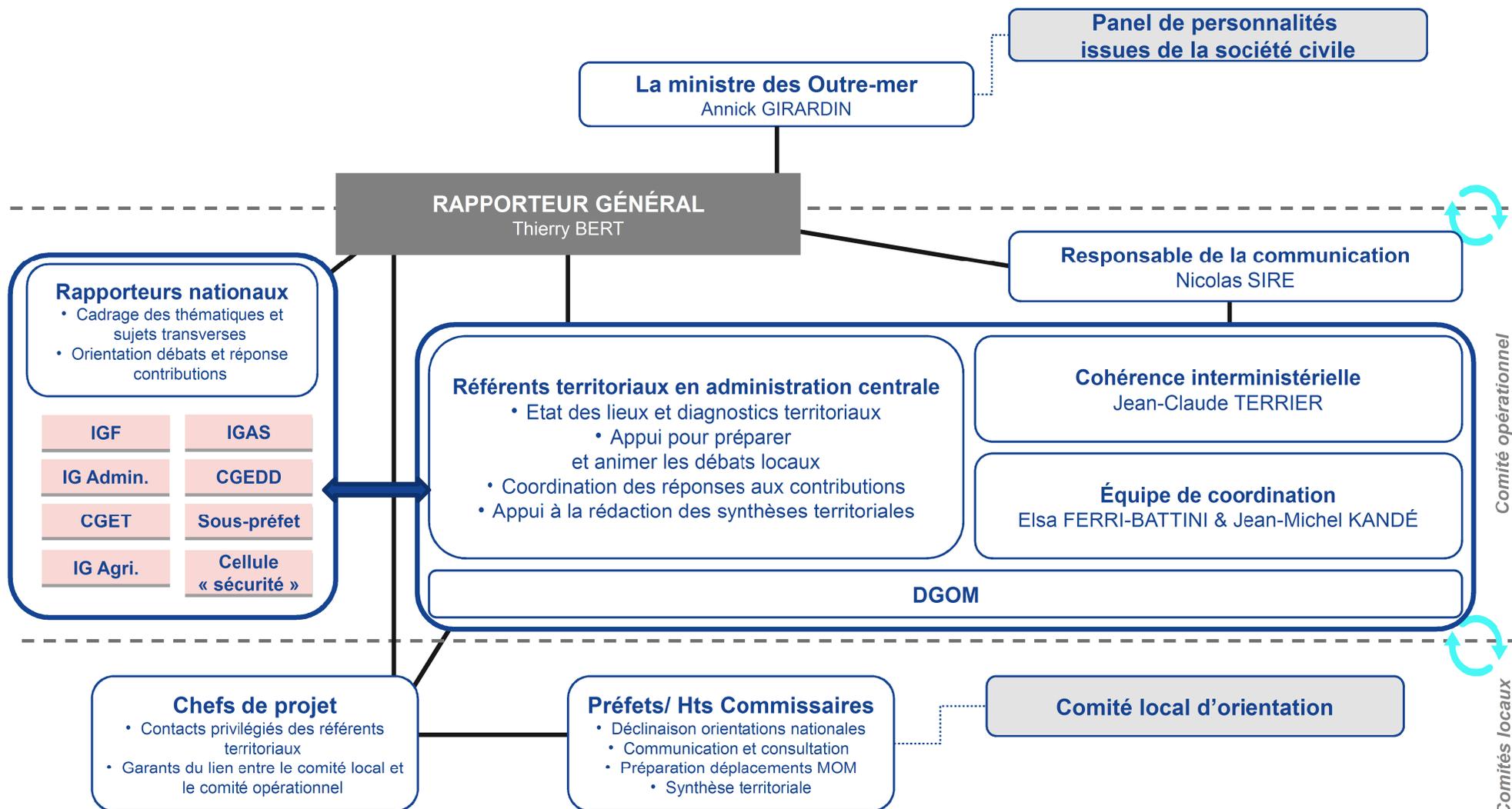
Le chef de projet est le responsable territorial désigné par chaque préfecture ou haut commissariat. Il est le contact privilégié du référent territorial.

Ateliers locaux

Pilotés par les équipes projets locales, les ateliers locaux réunissent des élus, des partenaires institutionnels et des acteurs économiques et sociaux repérés localement issus de filières diverses (agriculture, industrie, universitaires, journalistes, syndicalistes, etc.)

↑ AU NIVEAU NATIONAL
↓ AU NIVEAU LOCAL

Au niveau national: une équipe pluridisciplinaire



Au niveau local : les instances de mise en œuvre

AU NIVEAU NATIONAL

AU NIVEAU LOCAL

RAPPORTEUR GÉNÉRAL
Thierry BERT

Réfèrent pour le Pacifique en
administration centrale
• M. Jacques WADRAWANE

PREFET
M. Jean-Francis
TREFFEL

COMITE LOCAL D'ORIENTATION

- Préfet
- Grands élus
- 3 chefferies
- Représentants de la société civile
- Services Etat & Territoire

CHEF DE PROJET (CORDINATEUR LOCAL)
M. Gaël ROUSSEAU (CABINET)

CHARGE DE COMMUNICATION
M. Gaël ROUSSEAU (CABINET)

EQUIPE PROJET LOCALE

- Mme Sulia FOLOKA (SCOPPD)
- M. Pascal DEC (CIRCO)
- M. Alain MARIE-SAINTE (CIRCO)
- M. Alain LEGALLIC (CABINET)
- Mme Carole MANRY (SCOPPD)
- M. Joao JESSOP (SCOPPD)

14 THEMATIQUES
et ATELIERS LOCAUX SUR WALLIS et FUTUNA

Le Comité local d'orientation



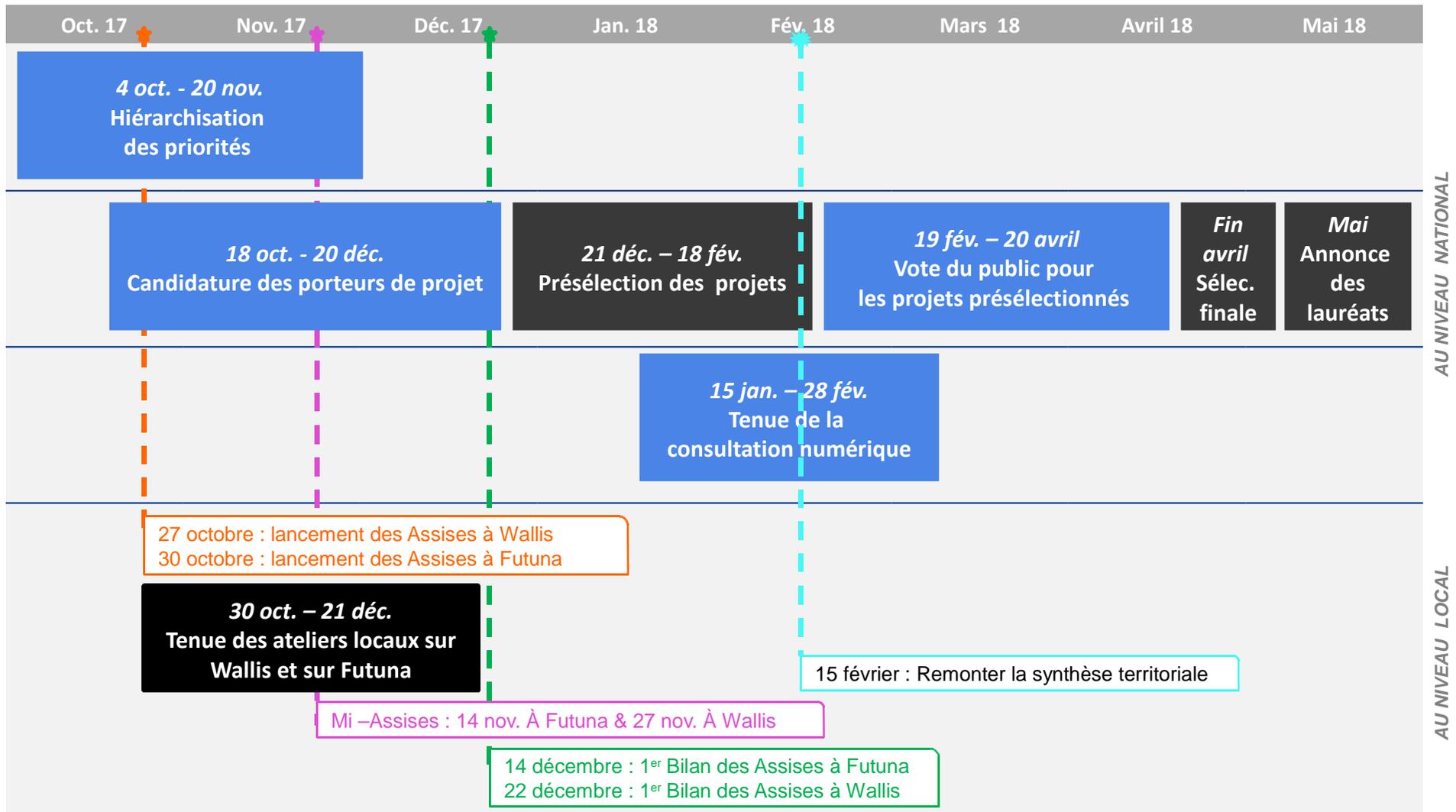
- Le Comité local d'orientation s'est réuni à deux reprises
 - Les 12 et 18 octobre 2017
 - Définition des sous-thèmes
 - Identification des pilotes, copilotes et rapporteurs
 - Organisation sur Wallis et sur Futuna
 - Présentation méthodologique le 25 octobre
- 15 thèmes = 30 ateliers locaux (Cf. tableaux des thèmes, sous-thèmes, (co)pilotes et rapporteurs) sur Wallis et sur Futuna.
- Implication de la société civile dans l'organisation, la mise en œuvre des Assises

Le Comité local d'orientation



- Les membres du Comité local d'orientation sont :
 - ✓ **M. Jean-Francis TREFFEL**, Préfet, Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna ;
 - ✓ **M. Napole POLUTELE**, Député des îles Wallis et Futuna ;
 - ✓ **M. Robert LAUFOAULU**, Sénateur des îles Wallis et Futuna ;
 - ✓ **M. David VERGÉ**, Président de l'Assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna ;
 - ✓ **Un représentant de LAVELUA** , M. Patalione KANIMOA TAKUMASIVA AISAKE, Roi d'Uvea ;
 - ✓ **Un représentant de TUIAGAIFO**, M. Filipo KATOA, Roi d'Alo ;
 - ✓ **Un représentant de KELETAONA**, M. Eufenio TAKALA, Roi de Sigave ;
 - ✓ **M. Sylvain BRIAL**, Conseiller territorial ;
 - ✓ **M. Stéphane DONNOT**, Secrétaire général des îles Wallis et Futuna ;
 - ✓ **Mgr Ghislain de RASILLY**, Évêque de Wallis et Futuna
 - ✓ **M. Gérard GUILLAUME**, Directeur régional de Wallis et Futuna 1^{ère}
 - ✓ **M. Christian VAAMEI**, Président du CCESE ;
 - ✓ **Mme Lauriane VERGÉ**, Présidente de la CCIMA ;
 - ✓ **M. Richard TUFFERY**, Directeur des Finances publiques ;
 - ✓ **Mme Annick BAILLOU**, Vice-rectrice des îles Wallis et Futuna ;
 - ✓ **M. Gaël ROUSSEAU**, Coordinateur local et chef des services du cabinet du Préfet ;
 - ✓ **M. Pascal DEC**, Délégué du Préfet à Futuna par intérim, Chef de la Circonscription d'Uvea ;
 - ✓ **Mme Paula RUOTOLO**, Hôtière « Lomipeau » ;
 - ✓ **M. Alain MARIE-SAINTE**, Adjoint au Chef de la Circonscription d'Uvea ;
 - ✓ **Mme Sulia FOLOKA**, Cheffe du SCOPPD

Agenda local des Assises



Participation du public sur le site internet www.assisesdesoutremer.fr

Sommaire



1. Présentation

2. Les Ateliers locaux

3. La consultation numérique

4. Les Assises : une adresse – un site national – un site local

Présentation des ateliers locaux

- Atelier n° 1 : Mobiliser l'investissement public au service d'un projet de développement équilibré
 - Pilote : Yvan LEFEUVRE
 - Copilotes : Toma SAVEA & Atelea VAITOOTAI
 - Rapporteur principal : Service des Travaux Publics
- Atelier n° 1.2 : Mobiliser l'investissement public au service d'un projet de développement équilibré – Économie Bleue
 - Pilote : Hapakuke MATETAU
 - Copilotes : Jean-Paul MAILAGI
 - Rapporteur principal : SCOPPD
- Atelier n° 2 : Définir un cadre stable, plus lisible, en faveur de la croissance économique et de l'emploi
 - Pilote : VERGÉ Laurianne
 - Copilotes : ATTALI Stéphane
 - Rapporteur principal : CCIMAWF

Les atelier locaux

- Atelier n° 2.3 : Définir un cadre stable, plus lisible, en faveur de la croissance économique et de l'emploi –
Situation juridique et institutionnelle du Territoire
 - Pilote : VAAMEI Christian
 - Copilotes : LAUFOAULU Robert & un membre de la chefferie d'Uvea
 - Rapporteur principal : Service de la Réglementation et des Élections
- Atelier n° 2.2 : Le dialogue social à Wallis et Futuna
 - Pilote : Eric PIECKO
 - Rapporteur principal : Service de l'inspection du travail et des affaires sociales
- Atelier n° 3 : Faire des outre-mer des références en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité
 - Pilote : TALI Matilité
 - Copilotes : Vahai TUULAKI
 - Rapporteur principal : Service Territ. Environnement

Les atelier locaux

- Atelier n° 4.1 : Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis - Education
 - Pilote : BAILLOU Annick
 - Copilotes : POLUTELE Napole
 - Rapporteur principal : Vice-Rectorat
- Atelier n° 4.2 : Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis -Culture
 - Pilote : PAPILIO Bernadette
 - Copilote : TAGANE Lavinia
 - Rapporteur principal : Service des Affaires Culturelles
- Atelier n° 4.3 : Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis - Santé
 - Pilote : LAMBRUSCHINI Patrick
 - Copilotes : KOLOKILAGI Atoloto (copilote également de l'atelier 4.5)
 - Rapporteur principal : Agence de Santé

Les atelier locaux

- Atelier n° 4.5 : Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis - Vieillesse
 - Pilote : Gabriel BARRES
 - Copilotes : KOLOKILAGI Atoloto (copilote de l'atelier 4.3)
 - Rapporteur principal : Caisse de Prestation sociale de Wallis et Futuna
- Atelier n° 4.4 : Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis - Enjeux de société
 - Pilote : FULUHEA Sidonie
 - Copilote : LAUFILITOGA Mireille
 - Rapporteur principal : Service de l'inspection du travail et des affaires sociales
- Atelier n° 5 : Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale
 - Pilote : PILIOKO Sioli
 - Copilotes : FELEU Yannick
 - Rapporteur principal : Service des Affaires Culturelles

Les atelier locaux



- Atelier n° 6 : Garantir à tous les ultramarins le droit fondamental à la sécurité
 - Pilote : Léon SIAKINUU
 - Copilotes : Membre de la chefferie d'Uvea
 - Rapporteur principal : Services du cabinet

- Atelier n° 7 : Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence
 - Pilote : Atoloto MALAU
 - Copilote : Sosefo SUVE
 - Rapporteur principal : Assemblée Territoriale

- Atelier n° 8 : Accompagner l'ensemble des collectivités dans leurs projets et la construction de leur destin
 - Pilote : Service des Travaux Publics
 - Copilotes : Sylvain BRIAL
 - Rapporteur principal : Service des Affaires Économiques et du Développement

Sommaire



1. Présentation
2. Les Ateliers locaux
3. La consultation numérique
4. Les Assises : une adresse – un site national – un site local

Les 3 modes de participation numérique des ultra-marins

1. La hiérarchisation des priorités (4 oct. – 8 nov.)

Comment participe le public ? Les internautes pourront accéder à ce premier questionnaire dès la mise en ligne du site internet des Assises, le 4 octobre. Ils devront s'inscrire, renseigner le territoire pour lequel il participe et hiérarchiser ensuite leurs priorités selon leurs intérêts pour chacun des grands thèmes des Assises. Pour chaque thème, plusieurs sous-thèmes liés seront proposés. En complément, chaque internaute pourra transmettre sa contribution via une adresse mail dédiée (Assises2018@outre-mer.gouv.fr) tout au long du processus des Assises.

Pour quel usage ? Les réponses issues de cette phase permettront, en complément des travaux menés dans les ateliers locaux, de générer les questions de la phase de consultation numérique.

2. La labellisation des projets (18 oct. – mai)

Comment participe le public ? Les internautes pourront participer à la labellisation en deux temps. (i) En remplissant un dossier de candidature sur le site internet des Assises via un formulaire à remplir entre le 18 octobre et le 20 décembre. Les projets devront remplir plusieurs conditions pour être éligibles au label. (ii) En votant sur le site internet des Assises pour l'un des projets présélectionnés entre février et avril 2018.

Pour quel usage ? Les projets sélectionnés par le public feront l'objet d'une dernière validation à la fin du mois d'avril. Les lauréats du label Outre-mer 2018 seront annoncés au cours du mois de mai.

3. La consultation numérique (15 jan. – 28 fév.)

Comment participe le public ? Sur le même modèle que la première phase, le public sera invité à participer directement sur le site des Assises via un questionnaire en ligne. Ce questionnaire comprendra majoritairement des réponses fermées afin de faciliter la synthèse des données.

Pour quel usage ? Les résultats de cette phase serviront directement au travail de synthèse qui permettra l'élaboration du « Livre bleu Outre-mer ».

Sommaire



1. Présentation
2. Les ateliers locaux
3. La consultation numérique
4. Les Assises : une adresse – un site national – un site local

Agenda des Assises



- Semaine du 30 octobre au 5 novembre :

- Lundi 30 octobre 2017 :

- Ouverture des Assises à Futuna.**

- Mardi 31 octobre 2017 :

- 10h – Fale de la République**

- Atelier n°3** -> Faire des outre-mer des références en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité

- 14h – Fale de la République –**

- Atelier n° 2** -> Définir un cadre stable, plus lisible, en faveur de la croissance économique et de l'emploi.

- Jeudi 2 novembre 2017 :

- 10h – Fale de la République**

- Atelier n°1** -> Mobiliser l'investissement public au service d'un projet de développement équilibré

- Vendredi 3 novembre 2017 :

- 10h – Fale de la République**

- Atelier 4.1** -> Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

- Education

- 14h – Fale de la République**

- Atelier 5.** -> Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

- Tous les citoyens du Territoire peuvent envoyer leurs idées sur l'adresse :

assises-outremer@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

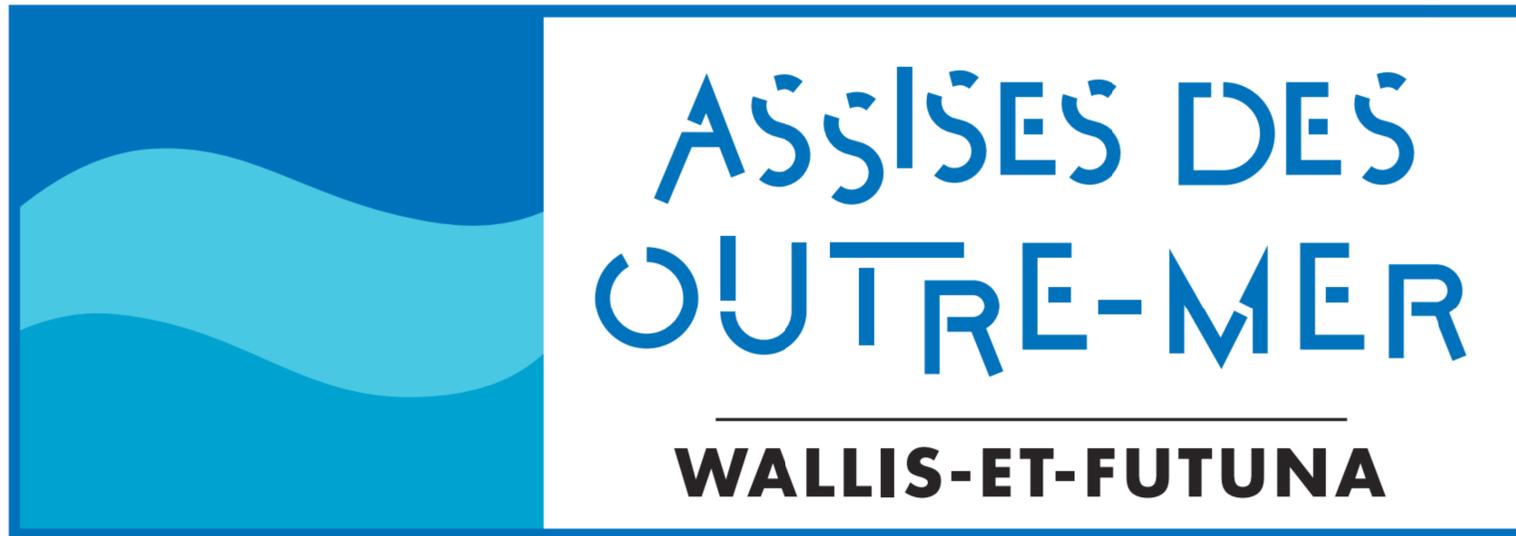
- Un site national à disposition des Wallisiens et Futuniens :

assisesdesoutremer.fr

- Un site local où retrouver toutes les informations :

www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

Rubrique « Politiques Publiques » -> Les Assises des Outre-Mer



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Pour tout complément, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante:
assises-outremer@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr